

La Métropole de Nantes vient de publier un nouveau marché :  
**Réfection de la pelouse et adaptation du terrain aux attendus de la coupe du monde de rugby 2023 et du tournoi de football des Jeux Olympiques 2024 - Stade de la Beaujoire**  
**Louis Fonteneau**



**Familles d'achats concernées :**

Démolition, VRD, terrassement, électricité  
TBT, gazon et substrats sportifs, drainage et  
étanchéité en surface du sol

**Date limite de remise des plis :**

Lundi 22 novembre 2021 à 12h00

## **LE BESOIN DE NANTES METROPOLE**

Le [Stade de la Beaujoire](#) à Nantes (Loire-Atlantique) fait partie des sept sites retenus pour accueillir à l'été 2024 des matchs dans le cadre des tournois de football olympique féminin et masculin. Dès 2023, le site accueillera par ailleurs 4 matchs lors de la Coupe du Monde du Rugby.

C'est dans ce contexte de préparation de grands évènements sportifs que la Direction des sports de la Métropole de Nantes lance un marché de travaux dont l'objet consiste en la réfection de la pelouse du Stade de la Beaujoire. L'aménagement du terrain et de ses abords devra répondre, et se conformer, aux attendus et exigences de la Coupe du monde de rugby 2023 et des Jeux olympiques 2024. Cette opération comprend :

- l'installation d'une couche de jeu en substrat élaboré renforcé par injection de fibres synthétiques ;
- l'aménagement des dégagements réglementaires en gazon synthétique World Rugby ;
- la réfection complète des surfaces périphériques jusqu'au droit du premier rang de gradin ;
- la mise en place d'un dispositif destiné à la récupération et à l'étude de la qualité des eaux excédentaires (ruissellement, drainage)
- l'entretien de l'aire de jeu durant une année.

A noter que le marché n'est pas alloti mais se structure autour de deux tranches de travaux. La seconde tranche, optionnelle, pourra amener le titulaire du marché à mettre en œuvre un réseau de chauffage sous la pelouse en gazon naturel. La première tranche, ferme, est plus précisément constituée des prestations suivantes :

- Implantations ;
- Démolitions et déposes ;
- Terrassements généraux comprenant une couche de forme ;
- Pose d'une géo-composite de drainage et d'étanchéité en surface du sol support au droit de la surface gazonnée ;
- Installation d'un réseau d'arrosage automatique ;
- Fourniture et mise en œuvre de bordures et de caniveaux d'assainissement ;
- Pose d'un caniveau technique devant le linéaire de main-courante, sur l'ensemble périmétrique de l'enceinte, hormis au droit de l'entrée des joueurs ;
- Fourniture et mise en œuvre de fourreaux et de regards de raccordement (électricité TBT) ;
- Installation d'une couche drainante continue sur l'emprise de la pelouse ;
- Fourniture et mise en œuvre d'une couche de jeu constituée d'un substrat élaboré renforcé par des fibres synthétiques injectées ;
- Aménagement des circulations périphériques en gazon synthétique comprenant une structure renforcée en matériaux liés devant les tribunes Présidentielle et Loire, et une structure non renforcée devant les deux autres tribunes ;
- Réfection de l'allée périphérique en béton bitumineux située en pieds de gradins, et de la main-courante ;
- Engazonnement par semis ;
- Remise en état des voiries d'accès au chantier et aire provisoire de stockage ;
- Entretien de la pelouse pendant 1 an après réception ;

[Nous contacter pour un complément d'information ou une mise en relation pour une réponse en groupement](#)

## DÉTAILS DU MARCHÉ

### Caractéristiques du marché

Cette consultation vise à conclure un accord-cadre mono-attributaire. L'accord-cadre est conclu avec un montant maximum de 350 000 € HT pour une durée de 2 ans, reconductible une fois maximum. L'accord-cadre est exécuté à prix global et forfaitaire.

Le marché débutera à compter de sa date de notification et ce, jusqu'au 31 août 2023. Cette durée se découpera en une période de préparation, la réalisation des travaux (environ 5 mois), et une période d'entretien de la pelouse d'une année.

Dans le cadre de cette consultation, les candidats sont impérativement tenus de visiter les lieux d'exécution des prestations/travaux. Afin de convenir d'une date de visite, les candidats prendront contact avec : Patrice Therre, gérant de la société Novarea : [patrice.therre@novarea-tec.com](mailto:patrice.therre@novarea-tec.com) // 06 43 45 22 12 / 02 37 24 10 55

## Procédure

Cette consultation fonctionne sous la forme d'un appel d'offres ouvert. Après analyse des offres remises sur la base des critères d'analyse définis dans le règlement de la consultation, le pouvoir adjudicateur choisira l'offre économiquement la plus avantageuse.

Les opérateurs économiques peuvent se porter candidat sous forme d'opérateur économique unique OU membre d'un ou plusieurs groupements. Ils ne peuvent donc pas cumuler les deux qualités. Nantes Métropole ne souhaite pas imposer de forme particulière de groupement à l'attributaire du marché.

## Critères de jugement des candidatures

Les offres recevables seront analysées et classées en fonction des critères pondérés ci-dessous, et précisés dans le règlement de consultation (RC).

| Critères  | Coefficient |
|---|-------------|
| <b>Valeur technique</b><br>(appréciée à l'aune du contenu du mémoire technique et des documents annexés)  | <b>60</b>   |
| Pertinence de la méthodologie que le candidat entend adopter pour l'exécution des travaux et qualité des produits qu'il projette d'employer               | 40          |
| Cohérence et adéquation avec les contraintes temporelles mentionnées au C.C.T.P. et au C.C.A.P. du planning d'intervention que le candidat entend adopter | 15          |
| Qualité et pertinence de la composition et de l'organisation de l'équipe qu'il entend affecter à l'exécution du marché                                    | 5           |
| <b>Prix</b>   | <b>40</b>   |

[\*\*Téléchargez le dossier de consultation\*\*](#)

Structures de l'Économie Sociale et Solidaire, TPE, PME, nous restons disponibles pour tout complément d'information et mise en relation pour une réponse en groupement.

Découvrez également [nos fiches pratiques](#), pour tout comprendre sur les marchés publics.